

TIMBRE Lourdes 1958

1958 est l'année des commémorations du centenaire des apparitions à Bernadette Soubirous.

Des manifestations sont organisées à Lourdes et des millions de pèlerins y sont attendus.

La Poste (anciennement PTT) ne peut ignorer l'importance de cet événement et souhaite profiter de son rayonnement au niveau international.

L'Etat accepte l'émission d'un timbre-poste pour commémorer cet événement essentiellement religieux

Année 1958	TRAVAUX PARLEMENTAIRES	PREFECTURES 69
<p>Postes de distribution de carburants. — V. <i>Combustibles liquides et dérivés.</i> — <i>Commerce et industrie (commerce de gros et de détail).</i></p> <p>Postes, télégraphes et téléphones. — V. <i>Pensions et retraites (anciens combattants et victimes de guerre, personnels civil et militaire de l'Etat).</i> — <i>Presses.</i> — <i>Questions orales (Assemblée nationale)</i> n°s 1, 6, 75, 83 (<i>Conseil de la République</i>) n°s 49, 135.</p> <p>CHÈQUES POSTAUX :</p> <p><i>Assemblée nationale.</i> — Dépôt d'un rapport de M. Jean Lefranc, sur la proposition de résolution de M. Gosset, tendant à inviter le Gouvernement à rétablir le délai de quatre jours dont disposait le tireur d'un chèque postal pour approvisionner son compte courant avant le rejet d'un chèque (n° 5654), p. 2136 (Document n° 7093).</p> <p>HEURES D'OUVERTURE</p> <p><i>Assemblée nationale.</i> — Dépôt d'une proposition de résolution de M. Courrier tendant à inviter le Gouvernement à réviser la réglementation des heures d'ouverture des bureaux de poste et à unifier ces heures d'ouverture pour les bureaux de même catégorie, p. 6328 (Document n° 6139). — Dépôt du rapport de M. Parrot, p. 1312 (Document n° 6955).</p> <p>PERSONNEL</p>	<p>TIMBRE-POSTE</p> <p><i>Conseil de la République.</i> — Dépôt d'une proposition de résolution de Mme Marie-Hélène Carbot tendant à inviter le Gouvernement à émettre un timbre-poste commémoratif du centenaire des apparitions de Lourdes, p. 136 (Document n° 192). — Dépôt du rapport de M. Berlaud, p. 342 (Document n° 230). — <i>Discussion</i>, p. 369; adoption de la proposition de résolution, p. 371.</p> <p><i>Assemblée nationale.</i> — Dépôt d'une proposition de résolution de M. Tauarelle tendant à inviter le Gouvernement à émettre un timbre commémoratif pour le centenaire de Lourdes, p. 316 (Document n° 6131).</p> <p>— Dépôt d'une proposition de résolution de M. Henri Thébaud tendant à inviter le Gouvernement à émettre un timbre-poste commémoratif du centenaire des apparitions de Lourdes, p. 892 (Document n° 6619).</p> <p>— Dépôt d'une proposition de résolution de M. Viallet tendant à inviter le Gouvernement à procéder à l'émission d'un timbre-poste commémorant le centenaire de Lourdes, p. 1209 (Document n° 6720).</p> <p>— Dépôt d'une proposition de résolution de M. Triboulet tendant à inviter le Gouvernement à procéder à l'émission en 1953 d'un timbre-poste commémoratif du centenaire de la naissance de Charles de Foucauld, p. 1209 (Document n° 6791).</p> <p>— Dépôt d'une proposition de résolution de M. Henu tendant à inviter le Gouvernement à procéder à l'émission, en 1953, d'un timbre-poste commémoratif du bicentenaire de la naissance de Maximilien Robespierre, p. 1960 (Document n° 6989).</p>	

La Poste décide alors de rééditer le timbre émis en 1954, représentant la vue de Lourdes, avec une nouvelle valeur de 20 F et de nouvelles couleurs.